



COJUSTICIA

— HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS —

PROCÈS-VERBAL
DE CONSTAT



COMPÉTENCE NATIONALE

www.cojusticia.fr

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

Dominique CŒURJOLY
Alexandre BÉDON
Lionel CADIÈRE
Huissiers de Justice Associés

90 B, route du Hutreau
49130 LES PONTS-DE-CÉ

Tél : 02 41 44 65 75

Bureaux annexes :
S-GEORGES-SUR-LOIRE
BRISSAC-QUINCÉ

www.cojusticia.fr
contact@cojusticia.fr

Compétence nationale
en matière de constat

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX

LE DIX-NEUF SEPTEMBRE à QUATORZE HEURES TRENTE.

A la demande de :

Société par Actions Simplifiée **BFL FRANCE**, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 833 928 195, dont le siège social est à ECOUFLANT (Maine-et-Loire), 8 B boulevard de l'Épervière, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, et exposant par l'intermédiaire de Olivier BAYLE, gérant,

Lequel m'a préalablement exposé :

La société BFL FRANCE a mis au point un **appareil qui permet d'éradiquer le problème de remontées capillaire** dans les habitations dénommé **IPE**.

Monsieur Sébastien a accepté que des mesures soient réalisées dans les murs de son habitation, à plusieurs périodes, afin de démontrer l'efficacité de l'installation.

Un premier procès-verbal de constat a été dressé par acte de mon Ministère en date du 28 février 2022 lors de la pose de l'appareil et de la prise des premières mesures.

Qu'afin de protéger ses droits et sauvegarder ses intérêts, la SAS BFL FRANCE souhaite que je me rende à nouveau sur place, que je procède à toutes constatations utiles à l'occasion d'une deuxième série de mesures et que du tout, j'en dresse procès-verbal.

Déférant à cette demande,

Je, **Alexandre BÉDON**, Huissier de Justice associé, Membre de la SCP COJUSTICIA, Société titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence des PONTS DE CE (Maine & Loire), y demeurant 90 B route du Hutreau, soussigné,

Où là étant, en présence et avec l'accord de Monsieur Sébastien propriétaire, ainsi déclaré, qui nous a ensuite laissé procéder aux opérations.

Et en présence notamment de :

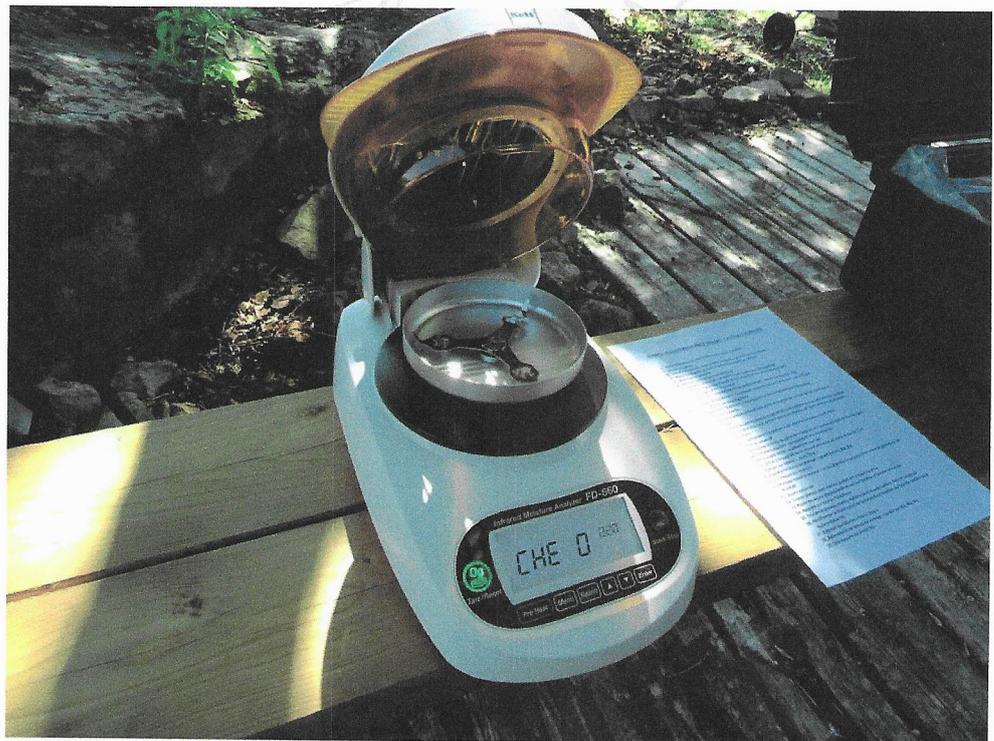
- Monsieur Olivier BAYLE, gérant BFL FRANCE
- Monsieur Ludovic ARELLA, BFL France

Tous ainsi déclarés,

J'ai pu procéder aux constatations suivantes :

La machine IPE 32 est toujours en place dans l'habitation.

Les mesures de taux d'humidité sont faites à l'aide de la même balance haute précision de marque KETT, modèle FD-660 et portant le numéro de série CBH1070.





Les mesures sont réalisées sur les mêmes zones que lors du premier procès-verbal de constat.

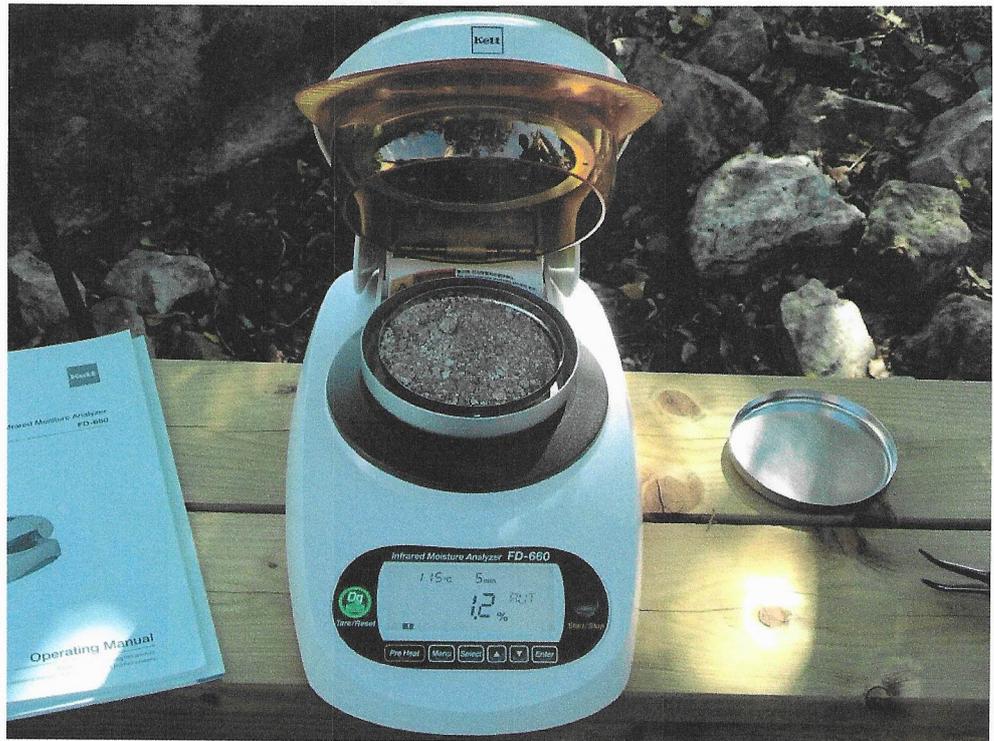
ZONE 1 : façade SUD

Prélèvement réalisé à 40 cm du sol.

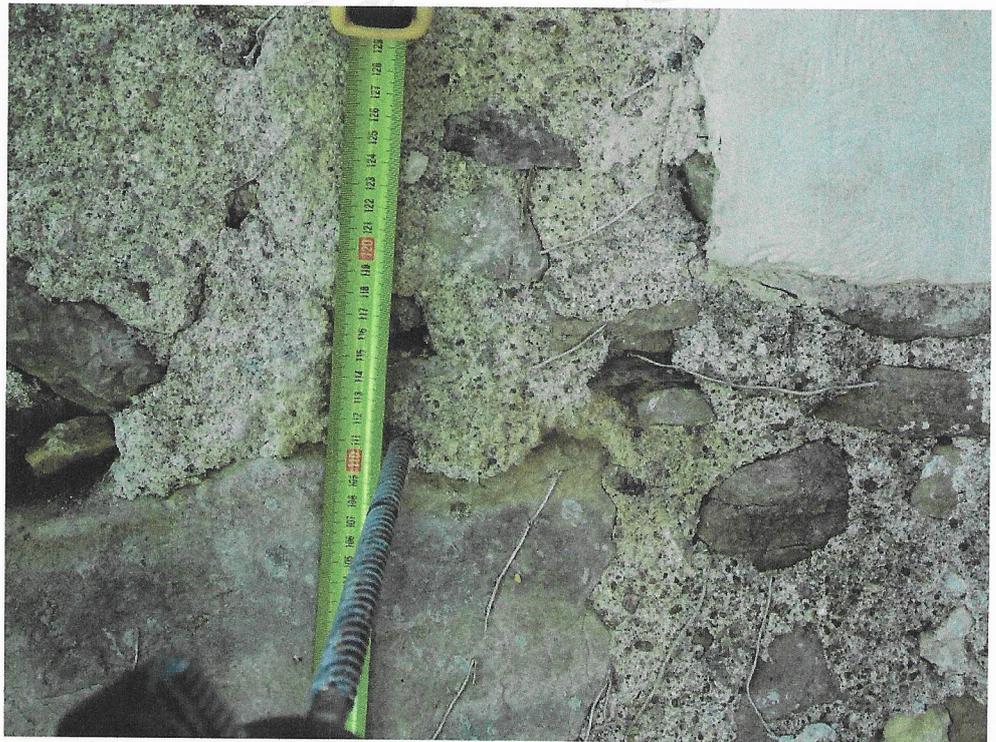


Le trou de sondage est réalisé jusqu'à 15 cm de profondeur.

La balance haute précision indique en fin de cycle un taux d'humidité de 1,20 %.

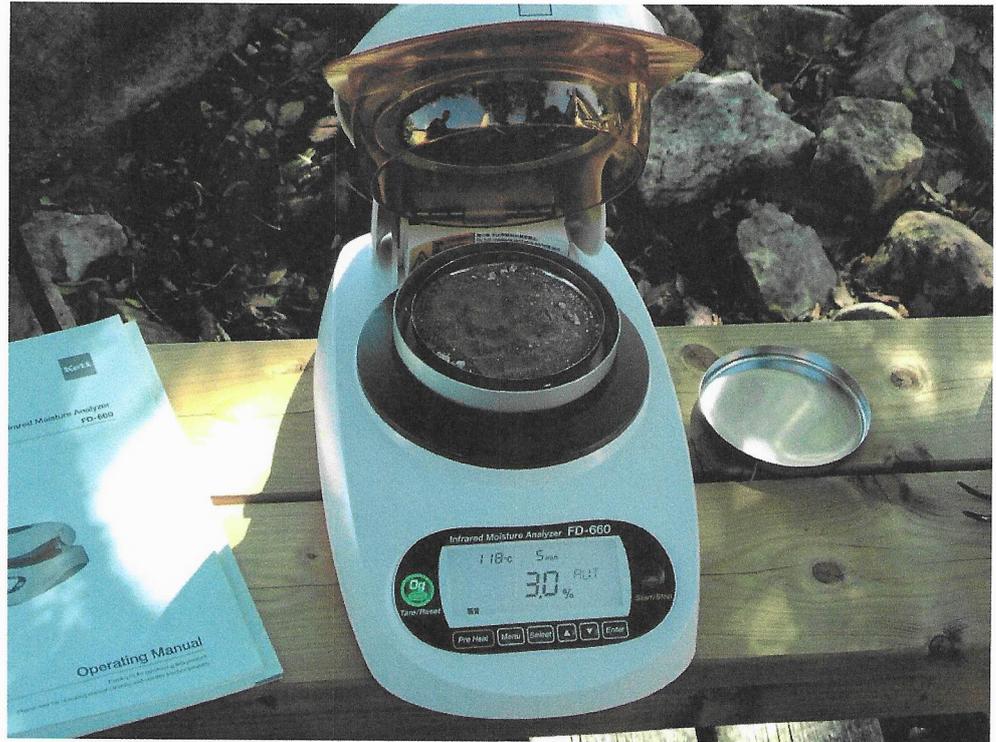


Prélèvement réalisé à 110 cm du sol.



Le trou de sondage est réalisé jusqu'à 15 cm de profondeur.

La balance haute précision indique en fin de cycle un taux d'humidité de 3,00 %.



ZONE 2 : pignon EST

Prélèvement réalisé à 40 cm du sol.



Le trou de sondage est réalisé jusqu'à 15 cm de profondeur.

La balance haute précision indique en fin de cycle un taux d'humidité de 1,40 %.



Prélèvement réalisé à 90 cm du sol.



Le trou de sondage est réalisé jusqu'à 15 cm de profondeur.

La balance haute précision indique en fin de cycle un taux d'humidité de 1,70 %.



Tableau de synthèse

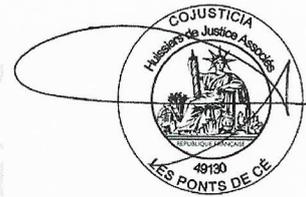
J'ai ainsi pu actualiser le tableau de synthèse des mesures réalisées :

Zone	N° du prélèvement	Hauteur au sol	Profondeur	Taux d'humidité 1ères mesures 02-2022	Taux d'humidité 2èmes mesures 09-2022
1 – Façade Sud	1	40 cm	15 cm	7,41 %	1,20 %
1 – Façade Sud	2	110 cm	15 cm	9,28 %	3,00 %
2 – Pignon Est	3	40 cm	15 cm	2,62 %	1,40 %
2 – Pignon Est	4	90 cm	15 cm	2,25 %	1,70 %

* * *

N'ayant plus rien d'autre à constater, je me suis retiré afin de dresser et rédiger le présent procès-verbal de constat, le tout pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Alexandre BÉDON





NOS DIFFÉRENTS CONSTATS

- Etat des lieux d'entrée et de sortie
- Contrefaçon
- Internet, sms
- Dégâts des eaux
- Abandon, retard ou livraison de chantier
- Affichage du permis de construire ou de démolir
- Nuisance de voisinage
- Destruction de stock
- Adultère, harcèlement
- Inventaire de meubles
- Livraison non conforme
- Machine défectueuse
- Concurrence déloyale
- Régularité des appels d'offres
- Piquets de grève
- Non respect des consignes de sécurité par un salarié
- Tenue d'une assemblée générale
- Non-présentation d'enfant
- Catastrophes naturelles
- Empiètement
- Abandon du domicile conjugal



www.cojusticia.fr

02 41 44 65 75 - contact@cojusticia.fr

ÉTUDE | 90 b, route du Hutreau - 49130 LES PONTS-DE-CÉ
BUREAUX ANNEXES | 49170 ST GEORGES S/ LOIRE - 49320 BRISSAC QUINCÉ